

Le magazine de la ville

Janvier 2023 n° 218

SAINT-BRICE MAGAZINE

BONNE ANNÉE

2023



Créons ensemble l'identité visuelle de Saint-Brice p. 4-5
La Ville lance une assurance pour tous p. 6 Une Micro-Folie s'installe à Lionel Terray p. 10-11
11^{ème} édition du Trail des Marcassins p. 15



www.saintbrice95.fr

AGENDA

PLUS D'INFOS SUR L'AGENDA
DU SITE INTERNET
ET SUR SAINT-BRICE APP'



JANVIER

09-23

EXPOSITION : BONJOUR, LES ENFANTS !

Olivier Melano, professeur d'arts plastiques et illustrateur, exposera ses peintures.
Centre culturel et sportif Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 95

11

ATELIER DE MOTRICITÉ

Pour les enfants d'un à quatre ans accompagnés de leurs parents.
De 9 h 30 à 11 h, centre culturel et sportif Lionel Terray
Rens. et inscriptions au 01 39 33 01 86 ou laep@saintbrice95.fr

14

GALA DE GYMNASTIQUE

Organisé par la section gym de la VOSB
Deux représentations : à 16 h et à 20 h, COSEC Pierre Clouet
Rens. au 07 62 31 64 28

SEUL EN SCÈNE : LE JOUR OÙ J'AI APPRIS QUE J'ÉTAIS JUIF

À 20 h, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 15 € à 26 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

15

STAGE DE PILATES

Organisé par la Compagnie des tournesols
De 11 h à 12 h 30
Salle du FCA, 4 rue Jean-Jacques Rousseau
Tarif : 15 €, apporter un tapis de gym, une serviette et un ballon paille
Rens. et inscriptions au 06 61 92 37 16 ou à christineleger@free.fr

16

PERMANENCE « INFOS LOGEMENT »

Organisée par Plaine Vallée
De 14 h à 17 h, ancienne mairie
Rens. et réservations au 01 30 32 83 15 ou prise de rdv sur www.adil95.org

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

À 20 h, hôtel de ville
Rens. au 01 34 29 42 10

17

SCÈNE OUVERTE

Concert des élèves et des ensembles du conservatoire
À 19 h, auditorium du conservatoire.
Rens. au 01 39 33 01 85

RÉUNION PUBLIQUE ASSURANCE POUR TOUS (2AH)

Voir page 6

19/01-25/02

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Voir page 8

20

SENIORS DU JEU

Séance d'initiation aux jeux de société pour un public senior.
De 10 h à 12 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et inscriptions au 01 30 18 95 40

RENCONTRE AUTOUR DES LIVRES

Pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
De 10 h à 11 h, bibliothèque
Rens. et inscriptions au 01 30 18 95 44 ou à ram@saintbrice95.fr

THÉÂTRE : DERRIÈRE LE RIDEAU

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 15 € à 26 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

21

STAGE D'ÉCRITURE

Organisé par Les Arts s'enchaînent
Venez écrire une nouvelle littéraire en 3 h.
De 10 h à 13 h, salle des Amandiers (square des Amandiers)
Rens. et inscriptions à artse@laposte.net

22

TRAIL DES MARCASSINS

Voir page 15

25

PARENTHÈSE CRÉATIVE : DE TOUT CŒUR

Atelier de fabrication de porte-clés (pour les 6-9 ans)
De 10 h à 11 h 30, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et inscriptions au 01 34 19 12 11 ou à bibliothèque@saintbrice95.fr

26

CLUB LECTURE : L'ENVERS DES LIVRES

Venez partager vos coups de cœur littéraires
De 9 h à 12 h, bibliothèque
Rens. au 01 34 19 12 11

28

HUMOUR : LIANE FOLY - LA FOLLE REPART EN THÈSE

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 25 € à 42 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

FÉVRIER

03

THÉÂTRE : ESPÈCES MENACÉES

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Tarifs : de 25 € à 42 €
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

SENIORS DU JEU

Séance d'initiation aux jeux de société pour un public senior.
De 10 h à 12 h, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et inscriptions au 01 30 18 95 40

04

STAGE D'AQUARELLE

Organisé par Les Arts s'enchaînent
De 10 h à 13 h, salle des Amandiers (square des Amandiers)
Matériel non fourni
Rens. et inscriptions à artse@laposte.net

ULTRA TRAIL D'ANGKOR

Organisé par le SDPO au Cambodge, au cœur des Temples d'Angkor
Trails de 8, 16, 32, 42, 64 et 100 km, marche et randonnée, marche nordique et marche humanitaire.
Rens. et inscriptions au 06 03 70 38 83 ou à sdpo@sdpo.com ;
www.ultratrail-angkor.com



© Ultra Trail d'Angkor

SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

La Ville vous sollicite pour la création de son identité visuelle

Saint-Brice lance son assurance pour tous !

Du 19 janvier au 25 février, recensez-vous

Budget participatif : dépêchez-vous de déposer vos projets !

Les bonnes astuces pour maîtriser sa consommation d'énergie

Comment agir face aux risques de coupure d'électricité ?

10.11

GRAND-ANGLE

La Micro-Folie arrive à Saint-Brice

12.13

RETOUR SUR

Les événements de décembre

14

VIE POLITIQUE

15

SPORT

Trail : le sport qui monte

ÉDITO



En janvier, l'année reste à inventer

Chers Saint-Briciennes et Saint-Briciens,

Quelle année venons-nous de passer. Nous pensions en avoir terminé avec les difficultés après la crise sanitaire, que 2022 nous embarquait dans le cycle de la guerre et de la crise énergétique. « Distanciation » cédant alors sa place à « inflation » dans le vocabulaire médiatique des bandeaux télévisés cadencant le moral des Français.

Aux premières heures de l'année, chacun sait que les compteurs ne sont pas totalement remis à zéro. Il nous faudra encore composer avec une situation internationale dont l'instabilité apporte toujours son lot de secousses sur notre quotidien. Saint-Brice n'est guère épargnée mais nous avons su prendre les bonnes décisions pour faire front. Nous continuerons à le faire dans l'intérêt de tous, mais soyons optimistes.

À nouvel an, nouvel élan ! En ce mois de janvier, 2023 reste une année à imaginer et la période est propice à regarder les choses sous un angle différent. C'est un temps idéal pour inventer ou se réinventer, tant individuellement que collectivement.

C'est donc avec le plein d'envie et d'énergie que je vous souhaite une bonne année 2023, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et de tous les agents de la Ville de Saint-Brice-sous-Forêt.

Fidèlement,

Votre maire,
NICOLAS LELEUX



© Julien Bigorne



SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 8 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Directeur de la publication et de la rédaction : Nicolas Leleux
Rédaction/photos : S. Cottet, S. Hay, A. Arnaise, V. Petel (service Communication), G. Torrent, E. Faivre (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 06 40 25 53 53 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA **Réalisation :** agencescoopcommunication 13436-MEP

Tirage : 6 500 exemplaires / **Dépôt légal :** à parution **Impression :** RAS Imprimerie

Photo du maire (édito) et des élus : Bertrand Holsnyder

Couverture : Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction :

01 34 29 42 57 ou contact-communication@saintbrice95.fr



CITOYENNETÉ

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT SE LANCE DANS LA CRÉATION DE SON IDENTITÉ VISUELLE

La Ville lance une démarche participative dont les habitants sont les acteurs pour définir ensemble sa future identité visuelle et son logo.



© Emmanuel Faivre

Saint-Brice-sous-Forêt, dis-moi qui tu es et je te fabriquerai ton identité visuelle. C'est une grande première dans l'histoire de la commune. Elle se lance dans la création de son identité. Cette nouvelle image aura vocation à faire rayonner Saint-Brice sur le territoire et fédérer autour d'elle : c'est-à-dire rassembler les Saint-Briciens.

Afin que ce visage reflète au mieux les valeurs et la personnalité de la commune, la Municipalité sollicite sa population à travers un questionnaire participatif. Chaque avis compte surtout quand il s'agit de la perception que vous avez de votre ville. Dans ce projet, la co-conception est primordiale. La démarche participative est dès à présent ouverte et ce jusqu'au 15 janvier.

COMMENT PARTICIPER ?



ACCUEILS MUNICIPAUX

Des urnes sont situées à l'Hôtel de Ville et au Centre culturel et sportif Lionel Terray. Des questionnaires en version papier sont mis à votre disposition.



LE SITE INTERNET

Un questionnaire en ligne est accessible sur le site internet de la Ville. Saisissez vos réponses puis validez le questionnaire. Il sera automatiquement transmis au service communication.



SAINT-BRICE MAGAZINE

Le QR code de la page 5 vous permet d'accéder au questionnaire en ligne.

IDENTITÉ VISUELLE, KÉZAKO ?

Une identité visuelle est un ensemble d'éléments graphiques permettant l'identification de l'institution. Elle est composée de plusieurs éléments comme le logo, la typographie (ou police) ou encore les couleurs. L'identité visuelle est la signature de la collectivité. Elle lui permet de porter ses messages auprès des différents partenaires et renforcer son attractivité. Cette identité rend la Ville identifiable par tous. Elle s'enracine dans les éléments forts du territoire, le plus souvent patrimonial, culturel ou économique.

CRÉONS ENSEMBLE L'IDENTITÉ SAINT-BRICIENNE

Grand questionnaire participatif
pour créer l'identité visuelle et le logo
de Saint-Brice-sous-Forêt



JE PARTICIPE !



bit.ly/3hnlwR1



Informations
et renseignements
au 01 34 29 42 57
www.saintbrice95.fr

EN BREF

PARENTALITÉ

Une psychologue à l'écoute des parents

Une psychologue de l'ACEPE (Accueil conseil écoute parents enfants) accueille, gratuitement et dans l'anonymat, les parents rencontrant des difficultés relationnelles avec leurs enfants. Elle vous aidera notamment à exprimer vos difficultés quotidiennes ou durables dans l'éducation de vos enfants. Les entretiens ont lieu les lundis de 9 h 15 à 12 h 15, au centre communal d'action sociale (sauf pendant les vacances scolaires). Cette permanence est portée par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée. **Rens. et prise de rendez-vous au 01 34 29 42 16**

PETITE ENFANCE

Un jour de plus !

À partir du vendredi 6 janvier, le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) ouvrira ses portes le vendredi, en plus des jours habituels. Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h au centre culturel et sportif Lionel Terray. **Rens. au 01 39 33 01 86 - laep@saintbrice95.fr**

ENFANCE

Inscriptions aux accueils de loisirs des 3-12 ans

Pour que votre enfant fréquente les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver (21 février au 4 mars), les inscriptions se tiendront du 14 au 29 janvier à l'hôtel de ville, sur l'application mobile Saint-Brice App' ou sur le site internet de l'Espace Citoyens. **Rens. au 01 34 29 42 00**



© Adobe Stock

LA POLICE VOUS INFORME

Pensez à renouveler votre macaron orange

Si vous habitez le quartier de la Plante aux flamands, pensez à renouveler votre macaron orange à la police municipale quand la date de validité est passée ou quand cette même date n'est plus visible à cause du soleil. Il est à apposer au-dessus du certificat d'assurance. **Rens. au 01 34 29 42 17**

SAINT-BRICE LANCE SON ASSURANCE POUR TOUS !

La ville de Saint-Brice, par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale, signera le 17 janvier au théâtre Silvia Monfort un partenariat avec 2AH L'Assurance pour Tous pour que les habitants bénéficient d'une assurance adaptée. Tous les Saint-Briciens sont conviés à cet événement pour poser toutes leurs questions.



© Adobe Stock

Garantir à tous l'accès à une large gamme d'assurances dans des secteurs divers, tel est l'enjeu de cette signature. Si les personnes vulnérables sont les premières ciblées, le partenariat s'adresse à tous les habitants, quelle que soit leur situation.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

2AH L'Assurance pour Tous est une entreprise solidaire d'utilité sociale. Elle sélectionne des solutions d'assurances individuelles avec les meilleures conditions possibles d'adhésion (tarifs, services) pour des garanties adaptées aux besoins des personnes. Complémentaire santé, assurance de biens (automobile, véhicule sans permis, deux-roues, habitation), de personnes ou prévoyance (garantie obsèques, responsabilité civile, garantie accidents de la vie, hospitalisation), assurance emprunteur, voyages,

mutuelle pour animaux... L'éventail de produits proposés est vaste.

UN DISPOSITIF POUR TOUS LES PROFILS

Cette offre s'adresse aux familles, étudiants, salariés, retraités, personnes en situation de handicap ou en EHPAD, quel que soit le profil, sans limite d'âge. Par exemple, les jeunes conducteurs pourront avoir une proposition d'assurance automobile. De leur côté, les personnes les plus fragiles de la commune, suivies par le CCAS ou non, auront désormais l'opportunité d'être protégées par une couverture santé dans les meilleures conditions.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ GRATUIT

Après une prise de contact par téléphone ou par mail, 2AH L'Assurance pour Tous analyse vos besoins en termes d'assurances individuelles, recherche les solutions personnalisées à votre profil au niveau des garanties, des services et vous fait trois propositions à des tarifs avantageux. Bon à savoir : on s'occupe de vous résilier vos anciens contrats. Votre interlocuteur unique assure l'accompagnement et le suivi de vos démarches.

ÎLE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ, UNE PREMIÈRE OFFRE DE MUTUELLE RÉGIONALE

À partir du 1^{er} février, la Région Île-de-France, Harmonie Mutuelle, Axa et La Mutuelle Familiale s'associent afin de proposer aux Franciliens une offre de mutuelle efficace et accessible, avec des tarifs attractifs et notamment un accès renforcé à la prévention. Une solution complémentaire pour les Saint-Briciens d'accéder à une couverture santé. **Pour plus d'infos : www.iledefrance.fr**

LE 17 JANVIER, VENEZ POSER VOS QUESTIONS

Vous êtes conviés à la réunion publique, suivant la signature de la convention en partenariat avec 2AH L'Assurance pour tous et le CCAS de Saint-Brice, à 19 h au théâtre Silvia Monfort.

RECENSEMENT

DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER, RECENSEZ-VOUS

La Ville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Une partie des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier.

Le recensement a lieu tous les ans, dans les communes de plus de 10 000 habitants. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé, 8 % au total. Cette année, il concerne plus de 400 foyers. Si vous en faites partie, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres au début du mois de janvier. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information contenant vos identifiants et codes de connexion, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Vous êtes recensé dans votre résidence principale. Si vous n'êtes pas chez vous, contactez la mairie pour savoir si vous êtes recensé cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Il existe deux moyens différents pour se faire recenser. Tout d'abord, vous pouvez procéder en ligne en répondant au questionnaire via le site internet www.le-recensement-et-moi.fr. Pour cela, vous devrez vous munir des

codes reçus préalablement avec la notice d'information. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Vous pouvez aussi répondre par papier. L'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Il faudra convenir d'un autre rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Il pourra accompagner les personnes qui rencontreraient des difficultés à remplir le questionnaire, l'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

À NOTER

L'agent recenseur a été recruté par la mairie et celui-ci, quand il vient chez vous, doit vous présenter sa carte tricolore, nominative, avec sa photographie et la signature du maire dessus. Vous êtes en droit d'exiger la présentation de la carte. En cas de doute, téléphonez à l'accueil de la mairie au 01 34 29 42 23.

MES DONNÉES SONT-ELLES SÉCURISÉES ?

Certaines questions sont relatives à votre logement, votre vie quotidienne ou votre travail et peuvent paraître surprenantes et certains peuvent craindre que leurs données soient réutilisées. Pas de panique, le traitement des données est mené de manière strictement confidentielle, dans le

respect des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). De plus, l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela, toujours de façon anonyme.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉ ?

Au niveau local, le recensement de la population permet de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches...), déterminer les moyens de transports à développer. Pour exemple, les questions posées sur votre logement servent à connaître votre type d'habitation pour anticiper les besoins de construction dans la ville. Il permet donc de prendre des décisions adaptées à la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacie, etc. Il est donc nécessaire de se recenser lorsqu'on est appelé à le faire.

ET POUR LES PUBLICS SPÉCIFIQUES, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Si vous êtes étudiant, vous serez recensé là où vous vivez pour vos études et là où vous passez le plus de temps.

Si vous êtes étranger, vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins un an.

Si vous êtes militaire et vivez dans une caserne, vous êtes recensé au sein de votre caserne.

Si vous vivez dans une habitation mobile, vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte par un agent recenseur.

Si vous habitez dans un logement communautaire (maison de retraite, internat, cité universitaire...), vous êtes recensé par un enquêteur de l'INSEE.

Faites attention, le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous demanderaient de l'argent.

Rens. au 01 34 29 42 23 ou 01 39 33 24 76

Site officiel du recensement :

www.le-recensement-et-moi.fr



© Emmanuel Faivre

BUDGET PARTICIPATIF

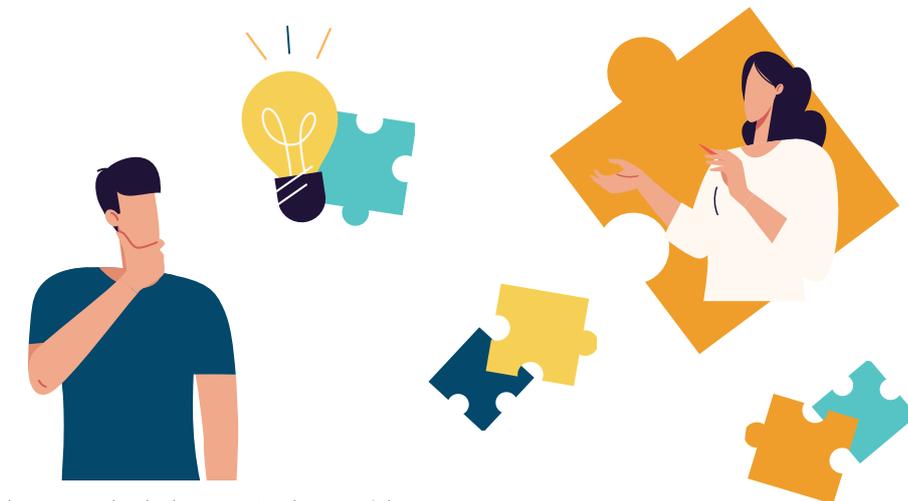
DÉPÊCHEZ-VOUS DE DÉPOSER VOS PROJETS !

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2023 pour participer à cette initiative lancée par la Municipalité. Au total, 50 000 euros seront alloués pour financer des projets d'intérêt général, portés par les habitants.

Le budget participatif, c'est une formidable initiative citoyenne grâce à laquelle vous pouvez être acteur de la vie de votre commune en imaginant et en portant des initiatives locales, que ce soit dans les domaines de l'environnement, du cadre de vie, du sport, du handicap, de la sécurité routière, de la solidarité ou de tout autre thème qui vous tient à cœur. L'essentiel est que votre projet puisse bénéficier à tous les habitants de Saint-Brice. Alors, si vous êtes majeur, habitant de Saint-Brice, n'hésitez pas et lancez-vous dans l'aventure ! Si votre projet est retenu par la Ville, il sera soumis aux votes des habitants au mois de mai 2023.

UN OUTIL DE PARTICIPATION CITOYENNE

Tout au long de la démarche, vous ne serez pas laissé seul puisqu'un guide du porteur du projet est disponible, ainsi qu'une coordinatrice référente au sein de la ville, afin de vous aider. Le budget participatif est une opportunité de promouvoir l'engagement citoyen et de contribuer à améliorer le cadre de vie de votre commune. C'est une belle chance à saisir pour participer à la construction d'une ville qui vous ressemble et plus en adéquation avec vos aspirations. C'est aussi un moyen de créer du



lien entre les habitants. Sachez, qu'à l'issue des votes, les projets lauréats entreront en phase de réalisation, à compter du mois de septembre 2023. À titre d'exemple, dans certaines communes, des projets comme des aires de jeux pour enfants ou encore des jardins partagés en ville ont pu être financés grâce à des budgets participatifs.

Rens. au 01 39 33 01 90
ou à bpsb@saintbrice95.fr
Dossier de candidature disponible
sur www.saintbrice95.fr à la mairie
ou auprès du service culturel au centre
culturel et sportif Lionel Terray.

Flashez le QR code
pour en savoir plus



<https://bit.ly/3YGrg9b>

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

DES ATELIERS SUR LES ÉCO-GESTES POUR LES SENIORS

Comment économiser la ressource en eau ou adopter des bons gestes au quotidien pour réduire sa consommation en électricité ? Ce sont les thèmes auxquels seront sensibilisés les seniors lors d'un temps fort au mois de février.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) va proposer, avec la participation de plusieurs partenaires (EDF, SEDIF Service public de l'eau, PIMMS Médiation Garges-Sarcelles), de participer à des ateliers ludiques et engageants (jeux, quiz, animations, etc.) autour de la thématique de la maîtrise de la consommation en eau et en électricité au quotidien. Le public senior, directement concerné par cette action, pourra notamment s'essayer à un test à l'aveugle de trois eaux différentes.

Le but : sensibiliser le plus grand nombre à la qualité de l'eau du robinet comme eau de boisson, synonyme d'économie. Ce sera aussi l'occasion de découvrir divers gestes et astuces à adopter pour réduire sa facture d'eau (couper le robinet pendant le brossage des dents et le savonnage sous la douche, utiliser un lave-vaisselle au lieu de laver à la main, prévenir des fuites sur son installation d'eau, etc.). Du côté de l'électricité, on expliquera notamment les bienfaits de passer aux ampoules basse consommation

ou LED ou encore de réduire la température du chauffage à 19°C. Sachez que baisser son chauffage d'un degré permet de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 7 %. Les participants pourront repartir avec de bons conseils, des outils malins et quelques petits cadeaux pour les aider au quotidien dans l'application de toutes les astuces entrevues.

Judi 9 février de 10 h à 12 h, CCAS
Inscriptions jusqu'au 31 janvier à
ccas@saintbrice95.fr ou au 01 34 29 42 16

ÉNERGIE

COMMENT AGIR FACE AUX RISQUES DE COUPURES ÉLECTRIQUES CET HIVER

Lorsque la situation électrique est particulièrement tendue sur le réseau, il peut être nécessaire d'effectuer des coupures temporaires appelées « délestages » pour conserver l'intégrité du système électrique.



Le léger redoux de la fin du mois de décembre peine encore à faire oublier le froid qui a investi chaque foyer saint-briçien. Et avant que le printemps pointe le bout de son nez et que les températures remontent définitivement, la crise énergétique rythme notre quotidien.

Dans ce contexte, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique. Une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2 heures. Maîtrisées et localisées par zone géographique, elles auront lieu au moment des pics de consommation d'électricité, à savoir le matin de 8 h à 13 h ou le soir de 18 h à 20 h. Les sites critiques (hôpitaux, points d'importance vitale...) resteront protégés des coupures.

ECOWATT, L'OUTIL INDISPENSABLE

Porté par le Réseau transport électricité (RTE) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Ecowatt est un outil citoyen qui qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible, région par région. Vous pouvez télécharger l'application pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. Ecowatt vous permet de recevoir directe-

ment sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé trois jours à l'avance. Ce dispositif met également en avant des éco-gestes, c'est-à-dire des comportements vertueux permettant de diminuer sa consommation énergétique en cas de météo Ecowatt orange ou rouge.

EN CAS DE COUPURE, LES SERVICES ET LES ÉLUS DE LA VILLE MOBILISÉS

Si cela s'avérait nécessaire, c'est RTE en qualité de gestionnaire du réseau public de transport d'électricité qui actionnerait le plan national des coupures d'électricité organisées, en lien étroit avec les pouvoirs publics. En plus de la communication grand public faite par RTE, la préfecture alerterait les villes à J-3 et J-1. Si une coupure d'électricité était confirmée sur Saint-Brice-sous-Forêt, une cellule de gestion d'événement serait activée autour du maire Nicolas Leleux.

Dans cette perspective, les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) prendraient alors contact avec les Saint-Briçiens inscrits sur le registre des personnes vulnérables, âgées, handicapées et isolées. Une cellule spéciale serait également activée chez les pompiers. En cas d'urgence, vous devez contacter le 112.



QUELQUES ÉCO-GESTES À PRATIQUER

L'application nous propose quelques gestes simples à adopter au quotidien. Par exemple, pour économiser l'énergie, il est recommandé de généraliser l'éclairage LED, de couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson ou même de réduire l'utilisation de l'eau chaude.

De plus, il est pertinent, quand on le peut, de consommer au meilleur moment. C'est-à-dire de faire fonctionner son chauffe-eau ou recharger son véhicule électrique pendant les heures creuses.

L'application Ecowatt est disponible sur Google Play, l'App Store ou sur Internet www.monecowatt.fr



Micro-Folie : la culture à portée de main

La Ville a inauguré sa Micro-Folie, un dispositif innovant modulaire, regroupant notamment un musée numérique, un Fablab et un espace de réalité virtuelle. Le but : amener la culture au plus près du public.

A lors qu'un diaporama avec quelques chefs-d'œuvre de la peinture classique passe sur l'écran géant, une petite figurine de crocodile est en train d'être réalisée à l'aide d'une imprimante 3D, tandis que, pas loin de là, on s'essaye à un jeu en réalité virtuelle à l'aide d'un casque et de manettes. Voici un éventail des activités offertes par la Micro-Folie de Saint-Brice, la dixième du Val d'Oise, inaugurée le 13 décembre, au centre culturel et sportif Lionel Terray, en présence de Dominique Lepidi, sous-préfet de l'arrondissement de Sarcelles, de Nicolas Leleux, maire de Saint-Brice, de Virginie Prehoubert, adjointe déléguée à la Culture et de Sophie-Justine Lieber, directrice générale de La Villette. La Micro-Folie est un dispositif accompagné par La Villette

et soutenu par le ministère de la Culture. Ce projet a enfin vu le jour à Saint-Brice, après plusieurs mois de travail des équipes du service culturel et des élus, en collaboration avec La Villette.

UN ACCÈS ILLIMITÉ À DES COLLECTIONS DE MUSÉES PRESTIGIEUX

La Micro-Folie de Saint-Brice est de type mobile, ainsi elle peut s'installer dans un lieu clos, comme une médiathèque, un centre culturel ou une école, mais aussi en extérieur, afin d'être au plus proche de la population, lors d'événements. Une sorte de petite maison de la culture sans murs, qui se monte et se démonte facilement, où l'interaction est le maître-mot. Le cœur de la Micro-Folie, c'est tout d'abord son Musée numérique. En collaboration avec une centaine d'établissements culturels nationaux, il est possible de découvrir des tableaux, des sculptures, des extraits de concerts ou de ballets. Assis, en face de l'écran, équipé d'une tablette numérique, on accède simplement à la description de l'œuvre, on zoome pour voir les détails, à l'image de l'absence de sourcils de la célèbre Joconde, des coups de pinceaux et des craquelures sur la peinture ! D'un clic, on peut découvrir d'autres

LE MOT DE L'ÉLUE



“ Saint-Brice est fière de rejoindre le grand réseau des Micro-Folies et de faire partie des villes qui contribuent au travers de la mise en lumière des œuvres virtuelles, à la démocratisation artistique.

Virginie Prehoubert,
adjointe au maire déléguée à la Culture,
l'Informatique, Fêtes et Cérémonies

œuvres en lien avec celle sélectionnée ou même participer à des petits jeux. Un véritable outil d'éducation artistique et culturelle avec des contenus ludiques et technologiques gratuits pour le public et à destination de tous (enfants, adultes, seniors, scolaires, associations, etc.).

UN ESPACE DE PARTAGE ET DE CRÉATIVITÉ

On part maintenant s'intéresser au Fablab. Toujours accompagné par un médiateur de la ville, on découvre les possibilités d'une imprimante 3D, petit bijou de technologie et véritable ode à la créativité. Ce laboratoire de création numérique



« *DONNER ENVIE D'ALLER AU MUSÉE* »

3 questions à Barbara Beautier, chargée de déploiement pour le projet Micro-Folie en Île-de-France.



Pouvez-vous nous rappeler l'origine des Micro-Folies ?

L'idée a germé dans l'esprit de Didier Fusillier, président de La Villette, et abouti, après plusieurs années de travail, avec l'ouverture d'une première Micro-Folie à Sevran en 2017. Notre slogan, c'est : « *Donner envie d'aller au musée !* ». L'idée est de familiariser à l'art les publics les plus éloignés et de démocratiser la culture par le biais du numérique.

Justement, que retrouve-t-on dans ce Musée numérique ?

Aujourd'hui, on compte plus de 3 000 œuvres d'art tirées de 123 établissements culturels nationaux au sein du Musée numérique, qui s'enrichit au fil du temps. La grande force d'une Micro-Folie est de pouvoir s'installer partout, en intérieur, dans des médiathèques, mais aussi en extérieur, au pied des immeubles !

Comment la Micro-Folie de Saint-Brice peut-elle désormais prendre son envol ?

Chaque Micro-Folie est différente ! À la ville de Saint-Brice de faire vivre la sienne, grâce à des médiateurs, formés par la Villette pour s'approprier les divers modules, et très motivés comme nous avons pu le voir. La médiation culturelle est un volet important du dispositif et peut permettre de travailler en synergie avec des expositions ou des artistes locaux.

DES CHEFS-D'ŒUVRE AU BOUT DES DOIGTS

Au sein du Musée numérique de la Micro-Folie, on retrouve notamment les collections du Centre Pompidou, du Château de Versailles, de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, du Festival d'Avignon, de l'Institut du monde arabe, du Louvre, du Musée national Picasso-Paris, du musée d'Orsay, du Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, de l'Opéra national de Paris, de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais et d'Universcience.

LA MICRO-FOLIE À SAINT-BRICE C'EST :



un écran



un vidéoprojecteur laser



20 tablettes numériques



30 casques audio



2 casques de réalité virtuelle



une imprimante 3D



un plotter de découpe vinyle



une presse à t-shirt



une machine à coudre



L'outil Dremel pour découper, poncer, sculpter ou graver

peut modéliser des pièces purement décoratives comme des figurines ou des pièces avec une utilité, par exemple pour remplacer un élément défectueux d'un appareil électroménager. Il faut savoir que des imprimantes 3D, d'une autre ampleur que celle de la Micro-Folie de Saint-Brice, permettent d'usiner des pièces pour l'aéronautique ! Artiste, bricoleur, étudiant ou simple curieux : les possibilités qui vous sont offertes sont quasiment infinies. Sachez qu'au sein d'un Fablab, le partage de connaissances et de savoir-faire est favorisé, grâce à une communauté très active sur Internet. Une machine à découpe du vinyle, une presse à t-shirt et une machine à coudre complètent l'ensemble. La Micro-Folie, dispositif culturel de proximité modulable, propose aussi un espace de réalité virtuelle. Casque vissé sur la tête, on teste un jeu où il s'agit de découper des formes géométriques, en rythme, à l'aide de deux sabres laser. On peut aussi profiter d'un documentaire ou d'un spectacle avec une immersion totale à 360 degrés. Tout simplement bluffant ! Pour l'heure, la Micro-Folie n'est pas accessible au public. Le service culturel proposera ultérieurement des actions culturelles autour de ce nouvel équipement. Affaire à suivre !

© Micro-Folie



TOUTES LES CLÉS EN MAIN POUR L'ARRIVÉE DE MON BÉBÉ

Pour la deuxième fois, la Ville a organisé son Point conseil petite enfance le mardi 29 novembre dernier à l'ancienne mairie. Cette réunion d'informations a permis aux futurs parents de connaître leurs droits (congés de maternité/paternité, suivi médical, aides financières...), de découvrir les différents modes d'accueil sur la commune. Les familles ont reçu un dossier contenant toutes les informations utiles et pratiques pour leur permettre d'aborder sereinement l'arrivée de leur enfant.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

La Municipalité a convié les nouveaux résidents de Saint-Brice à une cérémonie à l'hôtel de ville le 29 novembre dernier afin de leur présenter la ville, ses structures et ses services. Une occasion d'échanger et de partager, entre habitants et élus. Il était important pour tous et toutes, de pouvoir de nouveau instaurer ce temps festif pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux Saint-Briciens et Saint-Briciennes, après une trop longue pause en raison de la crise sanitaire. La soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse.



UN PETIT PARFUM DE COUPE DU MONDE À SAINT-BRICE !

À l'occasion du tournoi de futsal LCE Daniel Ropers, organisé par le Saint-Brice Football Club les 17 et 18 décembre au gymnase Lionel Terray, réunissant des équipes de jeunes de moins de douze ans, Nantes a battu Nancy sur un score de 4 buts à 1.

DIX SPORTS EN CINQ JOURS !

Les adolescents se sont initiés à plusieurs disciplines sportives durant les vacances : tir à l'arc, kin-ball, rugby flag, hockey ou encore ultimate. Un stage multisports, organisé par le service des sports, qui a remporté un vif succès pour sa deuxième édition.



DES GILETS JAUNES POUR LES ÉLÈVES DE CP

Rosario Martoccia, chef de la police municipale, ainsi que Yonni Secnazi, adjoint au maire délégué à la Sécurité, ont remis aux élèves de CP un gilet de sécurité en décembre dernier. Ce gilet doit faire prendre conscience à l'enfant de sa vulnérabilité et lui inculquer les principes de la prévention routière dès son plus jeune âge.





LA MAGIE DE NOËL À SAINT-BRICE !

Le traditionnel marché de Noël, qui s'est tenu du 9 au 11 décembre, au cœur de la ville, a ravi petits et grands avec ses chalets, ses produits de fête ou encore ses diverses animations. La compagnie Zizanie, avec le spectacle d'ouverture Les Elfes de Pôles, a proposé un instant de poésie et de magie, sous une nuée de bulles, entre danse et féerie. Une inauguration également marquée par la prestation des élèves du conservatoire de musique, venus interpréter des chants traditionnels de Noël. Pendant tout le week-end, le public a pu profiter de mets de premier choix et de créations artisanales. Sans oublier, la photo souvenir avec le Père Noël, les tours en calèche et la découverte des animaux de la mini ferme !



LE MOYEN ÂGE EXPLIQUÉ AUX TOUT-PETITS

L'exposition *Au Moyen Âge comme dans un château*, installée du 13 au 23 décembre au centre culturel Lionel Terray, a permis aux enfants de découvrir la vie derrière les remparts : les tournois, un écuyer fait chevalier par son seigneur, l'attaque du château...

TÉLÉTHON 2022 : DES MOMENTS RICHES EN ÉMOTIONS

Cette nouvelle édition du Téléthon de Saint-Brice a permis de récolter 42 864 €, une estimation qui peut encore augmenter car vous pouvez toujours faire un don sur « La cagnotte de Quentin » jusqu'au 31 janvier. Merci à tous les bénévoles pour cet investissement sans faille. Lien de la cagnotte : <https://bit.ly/3FyHZnw>



LES MEILLEURS JEUX DE L'ANNÉE DE NOS LUDOTHÉCAIRES

Vendredi 16 décembre, à la ludothèque, une quinzaine de joueurs a testé les jeux de société préférés de l'année des ludothécaires. Et rien de mieux que nos ludothécaires pour bien comprendre toutes les ficelles des règles d'un nouveau jeu. Rigolade, convivialité et plaisir étaient au rendez-vous.

PLUS DE PHOTOS SUR LE SITE
INTERNET ET SUR SAINT-BRICE APP'



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

BONNE ANNÉE ET MEILLEURS VŒUX !

Les joueurs de l'équipe « Ensemble pour Saint-Brice » vous souhaitent une bonne et heureuse année. Ces vœux s'adressent à chaque Saint-Bricien, à tous les acteurs qui font vivre notre commune, aux élus des différents groupes politiques ainsi qu'aux agents qui œuvrent quotidiennement à vous offrir un service public de qualité.

Le mois de janvier entraîne aussi la récurrente question du bilan de l'année écoulée, passage obligatoire que nous jugeons nécessaire. Si le poids de l'inflation sur la seconde partie de l'année a éprouvé nos capacités financières, la saine gestion mise en œuvre depuis le début du mandat a de nouveau permis d'avancer de plusieurs cases sur la réalisation de notre programme.

Retenons en trois :

- Pour votre santé : ce début d'année est marqué par l'ouverture d'une **maison médicale** temporaire au sein de l'ancienne mairie. Elle viendra compléter le travail des professionnels de santé de la Ville et en accueillera de nouveaux, d'ici à la livraison du bâtiment final, implanté à côté du site temporaire, en centre-ville.

- Pour faire avec vous : après la réussite du concours des Maisons et balcons fleuris, le **budget participatif** a été lancé. Au total, la collectivité investit 50 000 € pour les habitants afin qu'ils conçoivent des projets d'intérêt général. Et les premiers dossiers ont commencé à arriver... Il vous reste jusqu'au 31 janvier.

- Pour le dynamisme culturel de la Ville : nos grands événements ont de nouveau été une réussite grâce à votre présence nombreuse et nous avons inauguré **une Micro-Folie La Villette**. Notre ville bénéficie désormais de son musée numérique, rendant les plus beaux chefs-d'œuvre des grands musées accessibles à tous, tandis qu'un Fablab et un atelier de réalité virtuelle complètent ce nouvel équipement culturel itinérant qui bénéficiera à tous les habitants, notamment à l'éveil culturel de nos enfants.

Ces actions s'ajoutent aux concrétisations et au travail de longue haleine que nous menons avec dévouement depuis deux ans et demi, dans chaque domaine et pour chaque Saint-Bricien, de tous les âges, dans le respect des engagements pris.

En 2023, nous continuerons à œuvrer pour l'avenir et le quotidien de Saint-Brice.

Nicolas Leleux
et les élus de la majorité,
Ensemble pour Saint-Brice

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal doit délibérer en cas de modification du budget primitif ; ce sont les décisions modificatives.

C'est ainsi que, lors du conseil municipal du 20 octobre, a été proposée à délibération, une augmentation du budget en personnel, liée au déblocage du point d'indice par le gouvernement en juillet, à hauteur de 222 100 €. Or, quelques semaines plus tard, le 6 décembre, on nous propose à nouveau une augmentation de 95 000 €, et ceci juste pour un mois ? Les explications fournies lors du conseil sont pour le moins confuses. Ne serait-il pas plus limpide de proposer ces décisions modificatives plus tôt dans l'année, ou d'anticiper lors de la préparation du budget, l'embauche de personnel contractuel ?

La maison médicale

Une maison médicale, promesse de campagne de la majorité, doit ouvrir dans les locaux de l'ancien CCAS. Des travaux importants d'aménagement sont évidemment à mettre en œuvre afin que les professionnels de santé et les patients soient dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. En attendant le commencement des travaux (durée prévue 18 mois environ), une maison médicale « provisoire » va être créée dans les anciens locaux de la police municipale, locaux nécessitant évidemment des travaux. Les professionnels devant intégrer la maison médicale travaillent déjà pour la plupart sur la commune et nous nous demandons quel est l'intérêt du « provisoire ». De même, les explications fournies lors du conseil sont pour le moins opaques.

Après les fissures, la fracture ?

Depuis plusieurs mois déjà, nous avons ressenti une certaine désunion au sein de la majorité. Lors du conseil du 6 décembre, l'un des adjoints au maire, s'est élevé contre plusieurs décisions de la majorité, arguant du manque d'informations et de décisions non collectives. Au-delà des absences répétées lors des conseils de nombreux élus de la majorité (9 absents sur 24 le 6 décembre), faut-il y voir, au bout d'un peu plus de deux ans de mandat, un effritement de l'autorité du maire ou au contraire un excès d'autorité ? L'avenir nous le dira.

Nous vous souhaitons une année 2023 pleine de bonheur et de santé.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

MEILLEURS VŒUX 2023

Une fois n'est pas coutume, nous ne commenterons pas l'actualité municipale en ce mois de janvier.

Le contexte national et international nous commande de marquer une trêve pour démarrer cette nouvelle année et vous présenter nos meilleurs vœux.

Naturellement, nos pensées s'adressent aussi à tous ceux et celles qui, durement frappés par l'effet ciseaux de la crise économique et énergétique, la baisse du pouvoir d'achat..., souffrent et peinent à joindre les deux bouts.

Le désengagement de l'État qui ne cesse de faire porter sur les collectivités locales toujours plus de charges financières a pour conséquence de restreindre considérablement les marges de manœuvre des élus locaux.

Les collectivités locales sont de plus en plus tentées d'utiliser les derniers leviers existants tels que la taxe sur le foncier et autres taxes locales mais aussi les participations des familles (accueil loisirs des enfants, restauration scolaire, activités de loisirs de la jeunesse et culturelle...).

Nous sommes résolument contre toute pression fiscale que l'État fait porter encore davantage sur les collectivités locales. Nos territoires ont largement pris leur part. L'État doit veiller à ne pas étouffer les collectivités locales en restreignant progressivement leur liberté d'action. C'est une atteinte à la liberté d'entreprise et de gestion ainsi qu'un frein à l'autonomie et à la libre administration des collectivités locales.

Excellente année 2023 pour vous-mêmes et vos proches, vœux auxquels nous associons les agents communaux qui œuvrent au quotidien pour le service public à Saint-Brice.

Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET



TRAIL : LE SPORT QUI MONTE

Il est aujourd'hui difficile d'échapper au phénomène du trail, un sport qui fait des émules partout en France. Saint-Brice-sous-Forêt n'échappe pas à la règle avec le Trail des Marcassins du Saint-Brice Athlétisme.



© Julien Bigorne

Il est temps de mettre derrière nous les excès des fêtes de fin d'année et d'entamer sa saison sportive. Alors quoi de mieux que le Trail des Marcassins, le rendez-vous sport incontournable de ce mois de janvier. Après deux éditions annulées en raison de la crise sanitaire, le Saint-Brice Athlétisme organise son traditionnel Trail des Marcassins le dimanche 22 janvier. Cette 11^e édition devrait réunir plus de 600 athlètes venus des quatre coins du territoire.

Comme chaque année, les participants auront comme décor la forêt de Montmorency, le terrain de jeu des traileurs valdoisiens. Si trail et région parisienne semblent opposés sur le papier, les sentiers,

nombreuses côtes, monotracés techniques et la boue donneront du fil à retordre aux coureurs et raviront les amateurs de courses en nature.

17 KM ET 27 KM POUR DÉCOUVRIR LA BEAUTÉ DE LA FORÊT DE MONTMORENCY

Deux distances sont proposées par l'organisation : un 17 km et un 27 km à choisir selon le niveau de forme. Côté dénivelé, il faudra compter 280 mètres de D+ pour les participants au 17 km contre 564 mètres de D+ pour la distance la plus longue. Un parcours relativement accessible excepté quelques ascensions et descentes pointues qui nécessiteront prudence et économie d'énergie pour les moins habitués.

Après un départ au stade Léon Graffin de Saint-Brice, les traileurs s'élanceront dans les bois des Champeaux puis exploreront la Forêt de Montmorency. Le tracé les fera passer par les Rougemonts, le château de Piscop ou encore le fort de Domont.

Le trail se déroule en autosuffisance, c'est-à-dire qu'il se court en autonomie totale. Un seul ravitaillement sera présent sur le parcours et afin de préserver la forêt et son écosystème, les coureurs devront emporter leur propre gobelet pour s'hydrater. Car c'est ça l'esprit du trail : l'altruisme et le respect de la nature.

Inscriptions sur www.sport-up.fr
Renseignements sur www.saint-brice-athle.org

C'EST QUOI LE TRAIL ?

On appelle « trail », les courses se déroulant sur des sentiers, le plus souvent en montagne et en forêt, le tout avec du dénivelé. Si ces courses existent depuis plusieurs décennies, elles vont véritablement se codifier à partir des années 1990. Les plus célèbres sont le Grand Raid de la Réunion, la Sainté-Lyon ou l'Ultra Trail du Mont-Blanc. Sans oublier aussi l'association saint-bricienne SDPO qui organise, le samedi 4 février prochain, son Ultra-trail d'Angkor, au Cambodge.

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Javi Singh, le 14 octobre

Louisa Sabak, le 25 octobre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Emmanuel Thomas et

Loveth Ese le 26 novembre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Danièle Fontaine née Harquet,

80 ans, le 18 novembre

La Ville adresse ses condoléances à la famille.

PERMANENCES POLICE-POPULATION

Problèmes de voisinage, incivilités, tranquillité publique, médiation...

peuvent être abordés lors de cette

permanence : mardi 17 janvier de

9 h à 12 h et vendredi 20 janvier de

14 h à 18 h. Envoyez un SMS au

06 25 57 10 52 en mentionnant « prise

de rendez-vous police population »

et indiquez vos nom/prénom. Vous serez

rapidement rappelé(e) pour le rdv.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets végétaux et des sapins de Noël :

mardi 10 janvier

Ramassage des encombrants :

• Ouest de la RD 301 : lundi 16 janvier

• Est de la RD 301 : mardi 17 janvier

Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.



UN PROBLEME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public.

N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24 h/24 et 7j/7)

NEWSLETTER

Pour recevoir toute l'actualité de ma ville par mail gratuitement :

✓ JE M'ABONNE

Rendez-vous sur le site

www.saintbrice95.fr

(en bas de page)



RÉSIDENCE SENIORS

«Charles de Foucauld»

Non médicalisée

Journée «portes ouvertes» tous les mardis



Loyer à partir de
802€
Charges comprises

Toute l'équipe de
l'AGEFO vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2023

GRANDS STUDIOS & F2 LUMINEUX AVEC BALCON
RÉSIDENCE SÉCURISÉE PAR GARDIENS 24H/7J
CUISINE ÉLABORÉE SUR PLACE PAR UN CHEF
ACTIVITÉS & ANIMATIONS QUOTIDIENNES
CENTRE-VILLE - PARKING PRIVÉ
ESPACES DÉTENTE OMBRAGÉS
SÉJOUR DÉCOUVERTE

AGEFO

28, rue de Paris – 95350 Saint-Brice-Sous-Forêt
Renseignements au **07 63 66 00 55**
commercial@agefo.com | www.agefo.com

